

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AVENIR DE LA DGFIP ?

Montreuil, le 09/10/2023



Bien que cette réunion fut annoncée comme un groupe de travail Système d'Information, il est vite apparu qu'il ne serait pas question des sujets habituellement traités en GT SI. L'ordre du jour et le contenu des fiches fournies indiquaient davantage un GT consacré sans vraiment le dire à la transformation numérique de la DGFIP.

Sur les thèmes à l'ordre du jour du GT, le chef du SI a indiqué qu'il répondrait aux questions posées en liminaires dans le cadre du débat sur chaque fiche, notamment sur l'intelligence artificielle.

Les organisations syndicales (OS) ont néanmoins pu porter dans leurs déclarations quelques questions non prévues à l'ordre du jour qui ont pu faire l'objet d'un échange avant d'aborder l'examen des fiches.

. Dialogue social

Sur ce GT lui-même et le dialogue social, la CGT Finances Publiques a donc souligné que si GT relevait plus de la transformation numérique que du SI, nous déplorons la disparition des GT intitulés « transformations numérique » dans lesquels étaient abordées des questions très structurantes pour l'avenir de la DGFIP. Cette disparition laisse les OS et donc les agents sans visibilité ni participation à ces évolutions, alors que la DGFIP avance à marche forcée.

En réponse le chef du SI a feint de n'avoir pas connaissance de l'existence et du contenu des GT « transformation numérique », mais sur l'insistance des OS a admis que des GT futurs pourraient mixer métiers et informatique si c'était décidé en CSAR.

Concernant le temps imparti à ce GT, les OS ont une fois de plus dénoncé la convocation sur une demi-journée pour 5 fiches alors qu'une seule d'entre elles aurait déjà justifié un GT à elle toute seule. C'est pourquoi la CGT Finances Publiques, comme les autres OS, a demandé à ce que soit abordée en priorité la fiche n°4 intitulée « Impact de l'intelligence artificielle sur l'organisation de la DGFIP ».

. Gouvernance informatique et numérique

Pour la CGT Finances Publiques, l'émergence de la DTNum, indépendante du SI, renforce l'opacité que nous avons toujours dénoncée et porte le risque d'un démantèlement, d'un éclatement de l'informatique à la DGFIP. La création d'un conseil scientifique soulève les mêmes questions.

Le chef de SI a justifié l'existence de la DTNum par le fait qu'elle traite aussi de questions liées aux métiers et pas seulement d'informatique, tout en nous assurant que les deux entités travaillent en commun.

. Disponibilité et dysfonctionnements

Nous avons rappelé à la DG le droit d'alerte déposé au sujet des dysfonctionnements de l'informatique après une fin d'année et un début d'année catastrophiques pour les collègues (stress engendré par les délais et les prescriptions, souffrance au travail...).

Le chef de SI assure que la disponibilité est la première des priorités dans un contexte de forte activité de développement et de mises en production.

Nous doutons des chiffres de disponibilité affichés et interrogeons cette notion de disponibilité : on ne peut pas considérer qu'une application fonctionne alors que 3 fonctionnalités sur 4 ne sont pas disponibles. Le fiasco de GMBI est emblématique : une application développée dans la hâte, sous contrainte d'une décision politique dogmatique subie par le SI, les agents et les usagers. Pour sa défense, la DG avance qu'il est trop tôt pour faire un bilan de GMBI, ce à quoi les OS unanimes répondent qu'en effet la situation n'a pas fini de s'aggraver.

Pour la CGT Finances Publiques la priorité du SI doit être de fournir des applications qui répondent aux vrais besoins des usagers et des agents. L'exigence de disponibilité doit se définir selon ces besoins, suivant une méthode discutée. A contrario viser aveuglément une disponibilité 7jours/7 et 24h/24 quel qu'en soit le coût pour les agents du SI fait peser sur ces derniers une pression considérable et injustifiée sans pour autant garantir la qualité du service rendu.

. Matériel

La CGT Finances Publiques est intervenue pour évoquer l'impossibilité pour des agents en situation de handicap bénéficiant d matériels adaptés de faire suivre ces matériels lors d'une mutation. Le chef du SI a indiqué ignorer ces difficultés et s'est engagé à se pencher sur le sujet.

Plus largement, la CGT Finances Publiques a souhaité mettre en avant le sujet de l'adaptabilité de l'ensemble de l'applicatif DGFIP aux logiciels utilisés par les personnels en situation de handicap (visuel ou auditif principalement).

. Attractivité

En réponse à plusieurs interpellations sur l'attractivité, la DG a tenu à souligner les efforts faits en matière de communication, d'accueil de stagiaires et d'apprentis et d'incitation aux concours. Balayant la question des salaires, le chef du SI préfère mettre en avant l'intérêt des projets menés et la qualité des ambiances de travail.

🔴 La CGT Finances Publiques s'est permis de lui rappeler qu'il ne pouvait pas évacuer la question salariale alors que l'informatique est un des domaines où les salaires ont le plus augmenté en 2023 et que pour cette raison des collègues envisagent aujourd'hui sérieusement de quitter l'administration pour le privé

Suite à ces échanges liminaires, compte-tenu du temps restant, seule la fiche n° 4 a pu être débattue.

. Fiche 4 : Impact de l'intelligence artificielle (IA) sur l'organisation de la DGFIP

Rien que le titre de cette fiche en dit long sur la place que la DG entend donner à l'IA. Dans ce document, l'administration pose quelques principes censés encadrer le recours à l'IA, évoque quelques exemples d'application, présente sa démarche d'accompagnement des agents pour terminer sur les bénéfices attendus pour la DGFIP.

Loin de ce marketing enthousiaste, les OS ont pour leur part dénoncé l'utilisation de l'IA pour justifier des suppressions d'emplois et rappelé que l'IA se devait de rester un outil au service des agents dans l'accomplissement de leurs missions.

Sur les emplois, le chef de SI se défend en les présentant comme une contrainte externe et dénonce le lien caricatural selon lui entre le développement de l'IA et les suppressions d'emploi... tout en reconnaissant que l'informatique et l'IA sont un levier pour les absorber.

Le problème c'est que les supposés bénéfices de l'IA sont encore à espérer tandis que les suppressions d'emplois sont bien présentes depuis des années.

La CGT Finances Publiques a tenu à dénoncer un titre de paragraphe présentant « les missions de l'IA à la DGFIP », rappelant que les missions sont exercées par les agents et pas par les outils.

La DTNum a reconnu une maladresse avec ce titre mais cela illustre bien la pensée magique qui règne aujourd'hui au sujet de l'IA et qui semble avoir contaminé les esprits de nos décideurs.

🔴 Pour la CGT Finances Publiques, il n'existe pas une IA universelle et aboutie capable de remplacer l'humain dans toutes ses tâches intellectuelles, mais des IA qui sont des outils spécialisés, performants chacun dans un domaine bien limité et non exempts de limitations.

🔴 Pour la CGT Finances Publiques, l'IA ne doit pas déposséder les agents de leur expertise ou autonomie dans leur travail.

La DG semble partager cet objectif quand elle écrit que « l'IA permet de construire de nouveaux outils qui, en plus d'améliorer la qualité de service de l'administration, améliorent les conditions de travail pour les agents de la DGFIP, en leur permettant de se concentrer sur les aspects les plus importants et les plus gratifiants de leur travail »

Hélas nous avons dû informer l'administration de la réalité du terrain, car ce que nous disent les agents concernés par l'IA c'est qu'elle sert surtout à produire des listes qui manquent parfois de pertinence, dont le traitement s'avère répétitif et chronophage tandis que la priorité qui est mise sur cette tâche les prive d'initiative dans leur vrai métier.

Face à nos nombreuses remarques, le chef de SI a indiqué que la fiche ne visait qu'à présenter un panorama général sur l'IA et a pris note de nos demandes de détails.

Contrairement à ce que semblaient indiquer ses écrits, la DG assure que l'IA n'est qu'un outil devant servir les missions et l'exercice des missions par les agents.

De nombreuses réponses ont été également apportées par la DTNum qui veut rassurer et s'attache à donner quelques éléments concrets.

Se défendant de vouloir mettre l'IA à toutes les sauces, elle indique opérer un tri et refuser des projets. Elle admet que le 100 % IA n'est pas possible mais insiste sur les apports de l'IA notamment dans le contrôle hiérarchisé de la dépense, indiquant cependant que le contrôle a posteriori doit être repris tous les 3 mois et non annuellement pour ne pas dériver et que l'intégration de l'IA ne sera pas étendue au SPL en 2024.

Au chapitre des promesses, l'administration indique que l'IA peut rendre de grands services dans l'écriture de code, dans les tests applicatifs, dans la traduction de langage ou encore dans la constitution de jeux d'essais. Ainsi l'IA peut aider concrètement pour la qualité des données et leur fiabilisation dans le nouveau centre de Montbard.

Au chapitre de l'accompagnement des agents, la fiche évoque surtout les séminaires et autres ateliers destinés à sensibiliser les agents l'IA et à faire émerger de nouvelles idées d'application.

En revanche la formation des informaticiens de la DGFIP à la maîtrise de l'IA n'est pas évoquée, alors que toutes OS confondues nous nous interrogeons sur la dépendance de la DGFIP à des prestataires externes.

Sur ces points le chef de SI affirme qu'il y a bien une stratégie de maîtrise de l'ensemble de notre informatique, y compris l'IA. Si nous disposions de peu de compétences en interne, les recrutements sont importants et s'appuient sur deux atouts de la DGFIP : des projets techniquement intéressants et le sens des missions. Est évoquée la présence d'une équipe de data-scientists au sein de la DTNum, ce qui n'interdit pas d'en intégrer directement dans certains projets.

Au travers de ces réponses, la CGT Finances Publiques a noté la volonté de l'administration de « déminer » le terrain face aux critiques que soulevait la fiche 4.

Cependant seuls les écrits restent et aujourd'hui, malgré les remontées du terrain, malgré tout ce qu'on a pu écrire sur le foncier innovant, la DG ne remet pas en cause sa stratégie numérique et affiche un enthousiasme un peu déplacé vis-à-vis de l'IA.

Il est à souhaiter que l'administration a entendu et pris acte des questions et problèmes engendrés par l'IA et souhaite réellement mettre ces technologies au service des agents et usagers – et non l'inverse.